

en ligne en ligne

BIFAO 73 (1973), p. 143-153

Jean-Pierre Corteggiani

Documents divers (I-VI) [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

9782724710885

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)

Musiciens, fêtes et piété populaire

Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

DOCUMENTS DIVERS (I-VI)

Jean-Pierre CORTEGGIANI

Nous nous proposons de publier dans ce *Bulletin* une suite d'articles regroupant sous un même titre, au fur et à mesure que nous en prendrons connaissance, de petits « monuments » qui, pour être modestes, n'en méritent pas moins d'être signalés. Nous commençons ce « catalogue » par une série d'objets (1) dont l'intérêt réside le plus souvent dans les inscriptions qu'ils portent.

I. — UN POIDS DE 12 DEBEN AU NOM DE TEÔS.

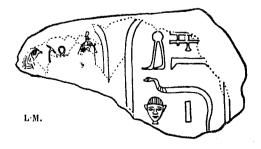
À la XXX^e dynastie, le règne très court de Teôs a laissé peu de monuments directement attribuables à ce roi (2). Il nous a donc paru digne d'intérêt de noter

(1) Ces objets ont été vus dans le « commerce d'art » ou appartiennent à des collections privées du Caire ou de Paris.

(2) Pour une liste des monuments de Teôs voir Kienitz, Die politische Geschichte Ägyptens vom 7. bis zum 4. Jahrhundert vor der Zeitwende, Berlin, 1953, 212-214. L'auteur a réuni une dizaine de documents qui ne sont d'ailleurs pas tous hiéroglyphiques. Il convient d'y ajouter deux fragments d'inscriptions sur calcaire trouvés à Tanis. Le premier (n° M 29, Mag. 2, A 5, cf. fig. ci-contre), découvert par Montet en 1951 sur le site du Temple du Nord, dont la décoration date essentiellement de Nectanébo Ier, porte les restes des deux cartouches du roi. (Cf. Montet, Les énigmes de Tanis, p. 36 et Yoyotte, CRAIBL 1967, p. 596). Le second provient

Bulletin, t. LXXIII.

d'un sondage effectué au même endroit par J. Yoyotte en 1966; il s'agit d'un fragment de calcaire « présentant deux trous qui ont dû servir à la fixation d'un placage de métal », sur lequel est gravé un «bout du prénom de Tachos» (cf. Yoyotte, *CRAIBL* 1967, p. 597). Je sais gré à J. Yoyotte de m'avoir signalé ces deux mentions inédites des noms de Teôs et je le remercie de m'avoir autorisé à publier ici la première.



19

l'existence d'un poids portant le prénom du successeur du premier Nectanébo (1). Il s'agit d'un poids en granit gris inégalement poli, ayant la forme classique parmi les poids égyptiens, d'un tronc de cône renversé surmonté d'une calotte sphérique irrégulière (2), presque ellipsoïdale. Il a une hauteur moyenne de 8,3 cm., un diamètre de base de 6,4 cm.; le diamètre supérieur varie entre 8 cm. et 8,5 cm.; enfin, il pèse actuellement 1030 gr.

Gravé en une ligne verticale à la partie supérieure du poids, on lit :

Initialement, le poids a donc dû atteindre environ 1092 gr. (3), soit 62 gr. de plus que maintenant. Cette différence s'explique aisément, car si le poids paraît à peu près intact, il a, en réalité, servi de masse, comme le prouve la surface concave et piquetée — résultat de nombreux chocs — que présente sa base.

II. — UNE HUÎTRE PERLIÈRE DE SÉSOSTRIS 1° (Pl. XIII, A).

Dans les Studies presented to F. Ll. Griffith (h), Winlock a consacré un article à une série de coquilles de nacre de la Mer Rouge (5) portant des cartouches royaux,

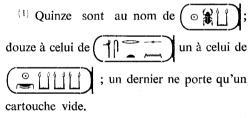
- (1) La seule présence d'un cartouche royal sur un poids est déjà en elle-même remarquable. Le pourcentage des poids inscrits est faible : 106 seulement sur plus de 2500 dans la collection Petrie de l'University College de Londres (cf. Berriman, JEA 41, p. 48); la proportion de ceux qui le sont au nom d'un roi est encore moindre : 3 sur les 301 du Musée du Caire, publiés dans Weigall, Weights and Balances, CGC. Sur d'autres poids portant des cartouches, cf. PSBA XIV, 442 et XV, 310; BMMA XII, 89; Bull. Soc. Ét. Hist. Géo. I. Suez 4, 73.
- (2) À cause de cette irrégularité on hésite entre les formes types B et Y que donne Weigall, CGC, pl. I.
- (3) En prenant la valeur moyenne de 91 gr. pour le *deben*, comme l'a calculée Chabas

d'après le poids Harris (cf. *BE* 10, 107-114). Cette valeur reste approximative puisque les poids du Musée du Caire, par exemple, donnent un *deben* qui varie entre 80 et 100 gr.

- (4) Cf. p. 388-392 et pl. 61 et 62.
- (5) Ces coquillages Avicula (Meleagrina) margaritifera n'ont pas été utilisés qu'au Moyen Empire : cf. Keimer, « Plusieurs antiquités récemment trouvées », in BIE XXVIII, 131-132, fig. 5 et pl. VI, qui étudie deux de ces coquilles d'époque grecque, « retouchées par la main de l'homme dans un but décoratif ». D'autres espèces de mollusques retouchées dans le même but particulièrement des Tridacna Squamosa ont été retrouvées, et pas seulement en Égypte (cf. King, JEA 1 (1914), 238-239 et pl. XXXVI par exemple).

Nous ajoutons aujourd'hui un nouvel exemplaire (4) à la collection de ces coquillages inscrits, le seizième à l'être au nom de (5). C'est un beau spécimen, presque circulaire (5). Bien conservé, il est très semblable au seul dont Reisner donne une photographie dans son volume du *CGC* consacré aux amulettes (6). Le cartouche est gravé verticalement, à peu près au centre de la coquille, sous les deux perforations qui servaient à la suspension.

La note d'Arkell interdit maintenant de reconnaître Sésostris I^{er} dans toutes les mentions de (); cependant, avec notre exemplaire, la proportion des coquillages qui lui appartiennent sûrement grandit, et l'on est au moins autorisé à penser que la majorité des autres peut lui être attribuée (7). Nous ignorons où et comment le coquillage que nous publions ici a été découvert, et aucun élément ne permet d'apporter confirmation à l'hypothèse de Winlock (8) sur la signification



- (2) Alors que Keimer, dans l'article du *BIE* cité précédemment avouait n'être arrivé à aucune conclusion quant à l'utilisation de ces coquillages.
- (3) Cf. JEA 30 (1944), 74. Voir aussi PM VII, 144 et Reisner, SNR XIV, 5. Assez récemment une photographie de cette coquille a été publiée dans Dunham, Uronarti, Shalfak, Mirgissa (= Second Cataract Forts, II), pl. XLIII B; cf. aussi p. 48. En fait ce spécimen diffère sensiblement des autres : on a découpé un disque presque parfait (7,3 cm. de diamètre seulement) dans le coquillage et le cartouche

- de Sésostris III, encadré de deux uraei, est gravé plus grossièrement.
- (4) Collection particulière, Paris; acheté au Caire, sans aucune indication de provenance.
 - (5) Il mesure 10,5 cm. sur 11,2 cm.
- (6) Cf. Reisner, *Amulets* II, *CGC*, pl. XXV, n° 12828 et Winlock, *op. cit.*, pl. 62, b (= JE 31261).
- (7) Cette note était déjà rédigée, lorsque le hasard nous a fait découvrir deux nouveaux coquillages inscrits chez un antiquaire parisien : ils ne sont pas très bien conservés et portent tous deux le cartouche de assez grossièrement gravé.
- (8) C'est parce que certains d'entre eux ont été trouvés sur des momies de soldats probablement des archers qu'il a pensé que ces coquillages étaient liés dans leur emploi à la fonction militaire.

de ces coquillages inscrits, et de dire s'ils étaient vraiment la marque d'une catégorie de militaires sous Sésostris I^{er}, ou s'ils étaient simplement utilisés comme bijoux ou comme amulettes (1).

III. — UN PETIT VASE AU NOM DE S'ÂNKHKARÊ (MENTOUHOTEP II) (2).

Nous avons repéré chez un particulier un petit vase (3) d'albâtre laiteux, assez grossièrement taillé (4). Sans être brisé, sa conservation n'est pas parfaite: sur tout un côté de l'objet l'albâtre paraît érodé naturellement (5).

L'intérêt de ce vase serait nul — il n'a en effet aucun caractère esthétique — s'il ne portait une courte inscription horizontale, écrite de droite à gauche, parallèlement au rebord.

- (2) Sans revenir sur le problème de l'ordre de succession des Mentouhotep à la XI° dynastie étant admis que Nebhepetrê a utilisé trois titulatures différentes au cours de son long règne (cf. Gardiner, MDIAK 14, 42-51) nous préférons suivre Gardiner, Egypt of the Pharaohs, 124 et Drioton/Vandier,
- L'Égypte, 280 et 647, plutôt que Hayes, CAH I, part 2, 488-490, et voir en S'ânkhkarê, Mentouhotep II. Il ne semble pas, en effet, que l'on puisse considérer le père des deux premiers Antef comme une véritable personne royale (cf. Habachi, ASAE 55, 179). Ce sont ses successeurs qui mettent son nom dans un cartouche (Habachi, op. cit., 176-184) et l'élèvent, après sa mort, au rang de pharaon (cf. Fischer, Inscriptions from the Coptite Nome, AnOr 40, 42, note 2).
- (3) Il est aussi large que haut: 4,95 cm. de haut; 4,9 cm. pour le diamètre extérieur le plus grand; 2,7 cm. pour le diamètre de la base.
- (h) Malgré la taille réduite de l'objet, l'épaisseur de la paroi est de 0,5 cm. dans sa partie la plus fine.
- (5) On constate une décomposition en cristaux. Le corps entier du vase semble d'ailleurs fait de cristaux agglomérés.

On lit:

« Le dieu parfait S'ânkhkarê, aimé de Min le Coptite ».

Les signes sont peu soignés — le] par exemple — ou très archaïsants — le nou les deux | de la fin.

Ce type d'inscription, ainsi que la taille et la forme de l'objet laissent à penser qu'il appartenait vraisemblablement à un dépôt de fondation d'un temple de Coptos (1).

Le rapprochement de Min et de S'ânkhkarê n'a rien de surprenant : Coptos était une ville très importante pendant la Première Période Intermédiaire et au début du Moyen Empire. D'autre part, qu'on se rappelle que c'est probablement Mentouhotep II qui reprit les expéditions vers la Mer Rouge (2), à travers le Ouâdi Hammamât délaissé depuis la VI° dynastie (3), et que, la huitième année de son règne, c'est de Coptos que partit le fameux Henenou vers le pays de Pount (4).

IV. — UN OUCHEBTI D'AKHENATON (Pl. XII, A).

Parmi les statuettes funéraires d'Akhenaton qui nous sont parvenues, aucune n'est parfaitement conservée; les différents musées qui en possèdent se partagent

(1) C'est ce que m'a suggéré J. Yoyotte : voir en effet, les dépôts de fondation de Thoutmosis III, trouvés d'ailleurs non loin de Coptos, à Ombos, dans Petrie/Quibell, Naqada and Ballas, p. 68 et pl. LXXIX. Les objets qui en proviennent, parmi lesquels se trouvent de petits vases d'albâtre, sont inscrits à l'encre au nom du « dieu parfait, Menkheperrê^c, aimé de Seth d'Ombos ».

(2) Sur une première tentative qui aurait été faite au cours du règne de Mentouhotep I^{er}, cf. Hayes, « Career of the great steward Henenu under Nebhepetrê Mentuhotpe », in *JEA* 35, 48, note g. Ce Henenu est sûrement à identifier avec le

l'inscription nº 114 du Ouâdi Hammamât.

- (3) Aucune inscription datée n'a été relevée entre Mérenrê (n° 60) et S'ânkhkarê (n° 114). Cf. Couyat/Montet, Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammamât, MIFAO XXXIV. Inscr. n° 60: p. 58 et pl. VI; inscr. n° 114: p. 81-84 et pl. XXXI.
- (4) C'est le récit de son expédition, prélude à celles qui ont suivi pendant des siècles, que nous a conservé l'inscription n° 114. Une autre inscription (n° 112, p. 79 et pl. XXX), très courte, parlant d'un Mentouhotep « aimé de Min-Horus de Coptos », a peut-être été gravée pour S'ânkhkarê.

des fragments plus ou moins importants (1). C'est pourquoi, il n'est pas inutile, à côté de ceux que l'on connaît déjà, de signaler un torse d'ouchebti en quartzite rouge (2) découvert dans le commerce, sans provenance précisée. La tête manque et la partie inférieure du corps est brisée au-dessus des genoux. Le roi portait le némès dont on aperçoit les retombées derrière les sceptres royaux, de part et d'autre du cou qui ne garde pratiquement pas trace de la barbe, ainsi que le reste de la tresse dans le dos; les mains, croisées sur la poitrine, tiennent, la droite le sceptre héka, la gauche le flagellum (3). Le galbe du bassin et des cuisses, particulièrement de profil, est typique des représentations royales dans l'esthétique « amarnienne ».

Tel quel il mesure environ 13,5 cm. de haut et 8 cm. dans sa partie la plus large⁽⁴⁾. Enfin, sur le devant du corps on lit, verticalement :

V. — UNE STATUETTE DU MOYEN EMPIRE (Pl. XII, B).

Nous avons remarqué chez un marchand du Caire (5) une statuette qui, malgré l'état dans lequel elle se trouve actuellement, mérite d'être étudiée.

(1) On trouve soit des têtes (par exemple au Caire le nº 48573 dans Newberry, Funerary statuettes and model sarcophagi, CGC, pl. XXXI et à Bruxelles le nº E. 6845, cf. Billede Mot, « Un fragment de figurine funéraire d'Aménophis IV», in BMRAH, 1935, nº 1 (Janvier-Février), 11-12, fig. 13; voir aussi de Wit, CdE XL, nº 79, 20-27 qui en réunit plusieurs exemples), soit des bustes, soit des torses (voir les numéros 48548 et 48552 à 48556 du CGC), soit des pieds de statuettes coupés plus ou moins haut (cf. un ensemble varié publié par Kamal dans ASAE XXXV, 193-196). Au mieux la tête est encore sur le buste (cf. celui du Metropolitain Museum of Art de New-York dans Hayes, The Scepter of Egypt II, 189, fig. 178), ou deux fragments

peuvent se compléter (cf. Kamal, ASAE XXXIX, pl. LVII B).

- (2) Des diverses matières qui ont servi à la fabrication des ouchebtis d'Akhenaton (calcaire cristallin, «faïence», granit noir ou gris, albâtre ...) la quartzite semble avoir été la plus fréquemment utilisée.
- (3) Parfois les deux mains sont vides (cf. Petrie, *Shabtis*, pl. XXIX, n° 82 et n° 48553 du *CGC*), ou tiennent chacune un signe $\frac{Q}{1}$ (celui du Metropolitan Museum, cité plus haut et le n° 48550 du *CGC*).
- (h) Très semblable aux numéros 48554 et 48556 du Musée du Caire qui les expose avec les autres fragments en sa possession au premier étage, salle 12, vitrine U.
 - (5) Dans le courant de l'année 1972.

Il s'agit de la partie inférieure d'une petite statue en calcaire jaune, représentant un homme assis (1) sur un siège constitué par un socle presque parfaitement cubique posé sur une base de même largeur mais deux fois plus longue (2), ne débordant que vers l'avant, sous les pieds du personnage. Ce dernier, dont le torse a disparu, a les avant-bras plaqués le long des cuisses et les deux mains, qui sont en mauvais état, posées à plat sur les genoux, paumes tournées vers le bas (3). Les bras, dégagés, prouvent qu'il était vêtu, non d'un long manteau enveloppant comme on pourrait le penser en ne regardant que les jambes, mais probablement de la « jupe haute » ouverte sur le devant et montant très au-dessus de la taille (4).

Deux courtes lignes de texte sont gravées verticalement de part et d'autre des jambes, et se poursuivent horizontalement de chaque côté des pieds. À la droite du personnage on lit :

« Offrande que le roi donne à Sobek de Shédet afin qu'il accorde l'offrande funéraire, pain, bière, viande, volaille, au ka du prophète Gebou, juste de voix ».

À sa gauche:

« Offrande que donne le roi à Ptah-Sokaris afin qu'il accorde [l'offrande funéraire, pain, bière, viande, volaille, au] ka du prophète Gebou, juste de voix ».

(1) Pour les divers types de statues d'hommes assis, cf. Evers, *Staat aus dem Stein*, II, 42 sq. (2) Le socle mesure environ 11 cm. × 11 cm. × 11 cm., et la base à peu près 22 cm. × 11 cm. × 4,5 cm. La hauteur totale de la statue dans son état actuel est de 19 cm. (3) C'est l'attitude P.M.E. XII (cf. Vandier, *Manuel d'archéologie égyptienne*, III, 230).

(ii) Cf. Vandier, op. cit., p. 250. La statuette étant brisée juste au-dessous de la ceinture, on ne peut être affirmatif: ce pourrait être aussi la « jupe sans apprêt » (op. cit., 249), mais la « jupe haute » semble plus probable pour être chronologiquement plus liée à la position des mains à plat sur les genoux; cf. infra, p. 150 n. 4.

Ces inscriptions nous donnent le nom (1) et le titre (2) du propriétaire de la statuette, et indiquent très vraisemblablement le Fayoum comme lieu d'origine de celle-ci (3).

La position des mains et le vêtement du personnage représenté (4) permettent de dater aisément la statuette de Gebou du règne d'Amenemhat III ou de la fin de la XII^e dynastie.

L'état actuel de la statue, s'il laisse supposer une sculpture d'assez belle facture, empêche de faire une étude poussée du style du monument. Ce qui fait l'intérêt de celui-ci est une particularité dont nous n'avons pas encore parlé : à la droite du personnage, le côté du socle présente une protubérance très irrégulière (5). Nous pensons qu'il y avait là un personnage secondaire; ce qu'il en reste (cf. Pl. XII, B) suggère la forme d'un homme (ou d'une femme) maintenant totalement disparu, et qui aurait été représenté assis sur les talons et adossé au socle (6).

Vu l'état de conservation de cette partie de la statuette, rien n'est moins sûr; cependant nous pensons qu'il est intéressant de relever cette possibilité. En effet, dans les groupes de deux personnages, lorsque l'un d'eux est secondaire, il est représenté à petite échelle (7) et toujours debout dans les exemples connus (8) au Moyen Empire.

La statuette de Gebou pourrait donc bien être d'un type non encore répertorié (9).

- (1) Nom fréquent au Moyen Empire, cf. Ranke, PN, I, 350, 16.
- (2) Le titre de prophète est donné simplement, sans aucune autre indication : pour cet emploi absolu de *hm-ntr* voir Wild, *BIFAO* 69 (1970), 95 qui en cite plusieurs exemples.
 - (3) Et plus précisément Shédet même.
- (4) Voir les huitième et neuvième « règles pour dater les statues privées du Moyen Empire » dans Vandier, op. cit., 256-257. L'attitude P.M.E. XII est « mise à la mode à partir du règne d'Amenemhat III »; la « jupe haute » apparaît surtout dans la deuxième moitié de la XII° dynastie.
- (5) Sur une largeur moyenne de 5 cm., et une hauteur de 12 cm.; elle avance d'environ

- 4 cm. à la base et va en s'amincissant vers le haut.
- (6) Position semblable à celle de la statuette donnée par Evers, op. cit., I, pl. 62.
- (7) Attitude *P.M.E.* XIX, e. Cf. Vandier, *op. cit.*, p. 241.
- (8) Caire 1161; Munich, Glypt. 99 [68]; Berlin 10115; Louvre N 1606.
- (9) Quelle qu'ait été l'attitude exacte du personnage secondaire, sa présence, en rondebosse, complètement sur le côté du socle reste curieuse. Cf. par exemple la statuette n° 1161 dans Borchardt, Statuen und Statuetten..., CGC, IV, 85, où les deux personnages ont les pieds dans un même plan, au même niveau.

VI. — DEUX EMPREINTES DE SCEAUX (Pl. XIII, B et C).

Ce sont, évidemment, des objets de taille modeste (1), tous deux en argile de couleur terreuse. Ils sont relativement en bon état, particulièrement l'empreinte A, et conservent très nettement au revers, la marque des fibres du papyrus et du lien qui retenait celui-ci (2). Nous ignorons la provenance de ces empreintes de sceaux (3) qui appartiennent à une catégorie dont on connaît d'assez nombreux exemplaires (4) parmi lesquels beaucoup sont d'origine memphite, et dont le protocole est le suivant : un nom de divinité (surtout Neith, Ptah ou Isis) suivi du signe χ ou de son équivalent ..., puis du nom du propriétaire du sceau, précédé ou non de son titre (5). Ce sont ces deux derniers éléments qui peuvent faire l'intérêt de ces documents, et c'est le cas, précisément, de l'empreinte B.

Empreinte A

C'est la mieux conservée des deux, mais dans l'inscription, très lisible, l'absence de titre devant le nom du personnage qui s'appelle Psammétique (6) réduit son intérêt. Seul le déterminatif set notable après le nom. La formule est la plus simple qu'on puisse trouver:

« Protection de Neith; Psammétique ».

- (1) L'empreinte A mesure 2,8 cm. de long pour 2,6 cm. de large et 1,3 cm. d'épaisseur; l'empreinte B, un peu plus grande, mesure 3,3 cm. × 2,8 cm. × 1,2 cm.
- (2) On a trouvé de semblables empreintes encore en place sur des rouleaux de papyrus. Cf. par exemple le n° 43 dans Petrie-Mackay-Wainwright, *Meydum and Memphis* III, p. 43, pl. XXXVII (= le n° 270 dans *Historical Studies*, pl. XX).
- (3) Toutes les deux achetées au Caire, et actuellement dans une collection parisienne.
- (h) On en trouvera dans Meydum and Memphis III, p. 42 (particulièrement les numéros 2, 9, 11 et 12) et pl. XXXV-XXXVI, et p. 43 (numéros 42, 43 et 44 = 268, 270 et

269 de Historical Studies, pl. XX); voir aussi Hall, Catalogue of Egyptian Scarabs etc... in the British Museum, p. 292, n° 2793; ou encore Petrie, Scarabs and cylinders, pl. LVIII, AJ, AK, AU...

- ⁽⁵⁾ Dans une catégorie parallèle, c'est la protection d'un roi qui est invoquée (le plus souvent Amasis). Cf. De Meulenaere, *CdE* XXXIX, 29-30 qui en donne des exemples, ainsi qu'une liste des personnages connus d'après ce type d'empreintes.
- (6) Nom fréquent, naturellement, sur ces documents de la XXVI° dynastie. En plus de ceux enregistrés dans les ouvrages cités supra note 4, voir FIFAO XXIII (= Karnak-Nord III), p. 68 et fig. 7.

Bulletin, t. LXXIII.

20

Empreinte B.

Sur la face inscrite on lit, réparti en quatre petites colonnes, le texte suivant (1):

« Protection de Neith; le chef des scribes des collations royales Psammétique ».

Bien que le personnage soit connu par ailleurs $^{(2)}$, c'est son titre peu fréquent de $^{(2)}$ qui mérite ici de retenir notre attention. On le rencontre plusieurs fois à l'Ancien Empire avec quelques variantes $^{(3)}$, puis il apparaît, au moins une fois, au Moyen Empire $^{(4)}$, et enfin il est repris à l'Époque Saïte $^{(5)}$. Dans les exemples que nous avons relevés i $^{(w-r)}$ est toujours écrit $^{(5)}$ ou $^{(6)}$ que l'on trouve dès les Textes des Pyramides sous la forme $^{(5)}$ ou $^{(6)}$ $^{(6)}$, comme écriture abrégée de $^{(6)}$ $^$

- (1) Tous les signes sont parfaitement lisibles sauf le \bigcap de Psammétique qui, pour être trop au bord de l'empreinte, est presque complètement effacé.
- (2) Je remercie J. Yoyotte qui le connaissait et me l'a signalé.
- (3) À cette époque le mot n'apparaît pas dans le titre; on relève simplement des . Cf. Steindorff, Das Grab des Ti, pl. 27, col. 8 (= MIFAO LXV, fasc. 1, pl. XXXVI); Barsanti, ASAE 1, p. 156; Jéquier, Tombeaux de particuliers contemporains de Pépi II, p. 111 et fig. 124, p. 110, qui traduit «inspecteur du rince-bouche royal». Voir aussi S. Hassan, Excavations at Gîza III (1931-1932), p. 57 et 60-68, où l'on a la forme le groupe devant être lu deux fois. Voir enfin deux titres semblables (cités dans Murray, Index of names and titles of the Old Kingdom, pl. XX et XXII) dans Mariette, Les Mastabas de l'Ancien Empire: dans la tombe de (1) (p. 226-231) on a

- Même forme qu'à l'Ancien Empire. Stèle fausse-porte de la la qui malgré sa date (règne de Sésostris II) est publiée dans Borchardt, *Denkmäler des Alten Reiches*, I, CGC, p. 186 et pl. 41 (n° 1486).
- (5) Cf. Gauthier, ASAE 33, 45-46. Sur le sarcophage de k k à à Héliopolis, le titre est écrit et Gauthier le traduit par « préposé aux écritures du déjeuner (funéraire) royal ».
- (6) Dans le mastaba de Ti, l'eau s'échappe d'un petit vase collé sur le signe : (**); ailleurs on peut voir ; ou (ou ...)
 - ⁽⁷⁾ Cf. Pyr. § 60 a.
- (8) Sur ce sens, cf. Kuentz, *BIFAO* 30, p. 854-856, et Gauthier, *op. cit.*, p. 46. Cf. aussi *Wb.* I, 39, 23.

Quant au propriétaire du sceau il a été inhumé dans un tombeau situé « à quelques centaines de mètres à l'Ouest de la pyramide d'Ounas » (1) à Saqqarah. De cette tombe proviennent des monuments fameux conservés au Musée du Caire (2) : ces derniers, cependant, ne doivent pas lui être attribués, car un examen détaillé des titulatures prouve qu'il faut le distinguer d'un autre Psammétique qui a été enterré dans la même tombe (3) et qui, lui aussi, a porté le titre de

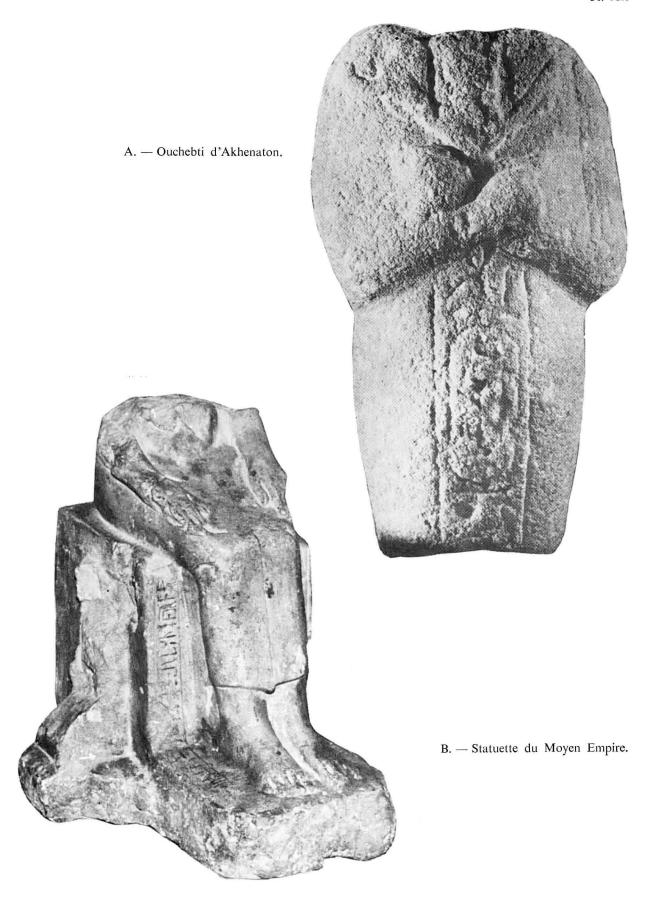
Seuls, le sarcophage trouvé dans la tombe (5) et les beaux canopes publiés par Reisner (6) appartiennent au Psammétique de l'empreinte de sceau étudiée ici.

(1) Cf. PM III, p. 178. Le tombeau comportait deux puits : de celui de l'ouest proviennent les vases canopes de la reine (nos 4089-4092 dans Reisner, Canopics, CGC, p. 55-58), tandis que les inscriptions (cf. Daressy, RT 17, p. 17-25) et les monuments de celui de l'est sont au nom de Psammétique.

(2) Il s'agit de statues en basalte : le célèbre groupe d'Hathor protégeant Psammétique (n° 784 du CGC dans Borchardt, Statuen und Statuetten... III, p. 91-92 et pl. 114 (= Mariette, Mon. Div., pl. 96 A et B)); une statue d'Osiris (n° 38358 du CGC dans Daressy, Statues de divinités, p. 96-97 et pl. XIX (= Mariette, Mon. Div., pl. 96 D)); une statue d'Isis (n° 38884 du CGC dans Daressy, op. cit., p. 221 et pl. XLIV (= Mariette, Mon. Div., pl. 96 C)); il y avait aussi une table d'offrande (n° 23114

du *CGC* dans Kamal, *Tables d'offrandes*, p. 94 et pl. XXVII (= Mariette, *Mon. Div.*, pl. 95 A)).

- (4) Ce qui permet de lui attribuer un ouchebti de faïence (n° 47590 du *CGC*. Voir Newberry, *Funerary statuettes...*, p. 168-169), ainsi que les canopes n° 4308-4310 (cf. Reisner, *op. cit.*, p. 209-211 et pl. LX (n° 4310)).
- (5) Voir les textes du sarcophage dans Daressy, RT 17, 24-25.
- (6) N°s 4126-4129 du CGC (p. 88-92 et pl. XVIII). Comme pour les n°s 4308-4310 (le quatrième vase se trouve à Alexandrie) on a indiqué à tort Abydos comme lieu de provenance de ces canopes.





A. — Huître perlière de Sésostris Ier.



B. — Empreinte de sceau A.



C. — Empreinte de sceau B.